

EXEMPLES

- ➔ Vous travaillez avec de **grands donneurs d'ordre publics et/ou privés**¹, vous pouvez bénéficier d'avances de trésorerie avec Avance+ et gérer au quotidien vos créances cédées avec notre service en ligne **e-tréso**,
- ➔ Vous bénéficiez de 100 000 euros de crédit bancaire à court terme. Afin de **renforcer votre fonds de roulement** pour disposer d'une marge de sécurité et faire face au ralentissement de vos ventes, votre banque vous octroie, avec la garantie d'OSEO, un crédit supplémentaire de 60 000 euros sur 4 ans.
- ➔ Vous anticipez une **augmentation de votre besoin en fonds de roulement** liée à la réduction de vos délais de règlement fournisseurs. L'intervention en garantie d'OSEO vous facilite l'octroi d'un crédit court terme confirmé ou d'un prêt sur 5 ans amortissable.
- ➔ Vous avez sollicité à titre personnel un prêt bancaire sur 7 ans afin de **renforcer vos fonds propres**. Ce prêt personnel peut être garanti.
- ➔ Vous disposez d'un **actif immobilier** dans votre société qui peut être cédé à une société de crédit-bail vous permettant de disposer ainsi d'un apport de trésorerie conséquent. Cette cession-bail réalisée sur 12 ans peut être garantie par OSEO.

¹ agréés par OSEO

Contact & sites utiles

planderelance.oseo.fr

Obtenir les réponses à toutes vos questions sur les possibilités de financement par OSEO

reseaucommandepublique.fr

Trouver des marchés et être payé rapidement

capitalpme.fr

Augmenter vos capitaux propres auprès d'investisseurs

mediateurducredit.fr

Faire part de vos difficultés de financement bancaires



PRIX APPEL LOCAL

PLAN DE RELANCE : FINANCEMENT DE LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES



"Agir pour nos entreprises,
c'est agir pour l'emploi"



soutient l'innovation
et la croissance **des PME**



Les Pouvoirs Publics ont décidé en décembre 2008 un plan de relance de l'économie qui se traduit, en particulier, par le renforcement des moyens d'OSEO.
OSEO soutient l'innovation et la croissance des PME et, aujourd'hui plus que jamais, se mobilise en partenariat avec les banques pour que les entreprises obtiennent les financements dont elles ont besoin et puissent poursuivre leur développement.

Avance + Financer votre compte client

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises titulaires de marchés, de commandes auprès de grands donneurs d'ordre publics et privés¹.

Pour les entreprises créées depuis moins de 3 ans, OSEO propose Avance + Jeune Entreprise, **sans garantie personnelle du dirigeant**.

CRÉANCES MOBILISÉES

Créances relatives à des commandes et marchés passés avec les grands donneurs d'ordre : État, collectivités territoriales et établissements publics, sociétés contrôlées majoritairement par des capitaux publics, sociétés d'économie mixte, sociétés d'HLM, organismes sociaux, grandes entreprises proches des donneurs d'ordre publics par leur taille et la qualité de leur signature.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

- Crédit **confirmé d'une durée d'un an renouvelable**.
- Vos créances sont cédées, à titre de garantie, à OSEO qui vous en assure l'avance.
- Le remboursement des avances s'effectue automatiquement par le règlement des factures domiciliées chez OSEO.
- Vous gérez au quotidien votre compte Avance + grâce à notre service en ligne **e-tréso**,

PARTENARIAT AVEC VOTRE BANQUE

Avance +

- ➔ vient en complément des autres concours à court terme de la banque ;
- ou
- ➔ est partagé dans le cadre d'un pool de trésorerie bancaire géré par OSEO.

¹ agréés par OSEO

Renforcement de la trésorerie des entreprises Fonds de garantie spécifiques

ENTREPRISES ET PROJETS ACCOMPAGNÉS

Les fonds "Renforcement de la Trésorerie" et "Lignes de Crédit Confirmé" sont destinés² à :

- ➔ **consolider** à moyen terme les crédits à court terme ;
- ➔ **favoriser** l'octroi de crédits court terme confirmés pour financer l'augmentation du besoin en fonds de roulement.

Cette garantie s'adresse à des entreprises saines rencontrant ou susceptibles de rencontrer des difficultés qui ne sont pas d'origine structurelle.

CRÉDITS GARANTIS

- **Prêts à moyen terme** (durée de 2 à 7 ans), y compris les prêts personnels aux dirigeants pour réaliser des apports en fonds propres, et les cessions-bails (jusqu'à 15 ans).
- **Crédits court terme confirmés** sur 12 à 18 mois.

PLAFOND DE RISQUE MAXIMUM

PME³ : 1,5 million d'euros.

Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)⁴ : 15 millions d'euros.

QUOTITÉ GARANTIE

- de 50 % à 90 % selon les conditions.

² selon les conditions générales d'intervention d'OSEO garantie

³ moins de 250 salariés, selon la définition européenne de la PME

⁴ de 250 à 5 000 salariés